



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale  
Saint-Ambroise-de-Kildare  
(Québec) J0K 1C0  
☎ (450) 755-4782  
☎ (450) 755-4784  
✉ info@saintambroise.ca

## AVIS PUBLIC

### RÔLE D'ÉVALUATION TRIENNAL 2016-2017-2018

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Patricia Labby, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, que :

Conformément aux dispositions de l'article 73 de la Loi sur la fiscalité municipale, le rôle d'évaluation foncière, devant être en vigueur pour les années 2016, 2017 et 2018 a été déposé à mon bureau le 15 septembre 2015 et que toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal durant les heures normales d'ouverture;

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

Une telle demande de révision, pour être recevable, doit remplir les conditions suivantes :

1. être déposée avant le 1<sup>er</sup> mai 2016;
2. être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :  

MRC de Joliette  
632, rue de Lanaudière  
Joliette (Québec) J6E 3M7
3. être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué.
4. être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement numéro 122-1997 de la MRC de Joliette et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Saint-Ambroise-de-Kildare ce 16<sup>e</sup> jour de septembre 2015.

Patricia Labby  
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 75 de la Loi sur la fiscalité municipale)

Je, soussignée, Patricia Labby, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le Conseil, entre 8 heures et 16 heures, le 16<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2015 et publié dans l'édition du Journal l'Action du 20 septembre 2015.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16<sup>e</sup> jour de septembre 2015.

Patricia Labby  
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim